



慶應三年刻成

NOËL ET CHAPSAL.

法朗西文
典後編



ABRÉGÉ
DE LA
GRAMMAIRE FRANÇAISE



OU
EXTRAIT
DE LA NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE,

PAR

M. NOËL ET M. CHAPSAL.

PARIS,
1861.

RÉIMPRIMÉ

PAR

S. YANAGAWA

et

T. KOBAYACHI.

YEDO.

LE TROISIÈME AN DE QUEL-AU (1867).

門 木 7
號 1799
卷 3

新加坡大學圖書館
30.6.24
藏書

REMARQUES PARTICULIERES

SUR

CHAQUE ESPECE DE MOTS.

SUBSTANTIF.

Du genre de quelques substantifs.

236. I. *Amour, délice et orgue* sont masculins au singulier et féminins au pluriel : un *amour* iusensé, de folles *amours* ; un *délice*, de grandes *délices* ; un bel *orgue*, de belles *orgues*.

237. II. *Enfant* est masculin quand il désigne un garçon : *c'est un bel enfant*, et féminin lorsqu'il se dit d'une fille : *c'est une belle enfant*.

238. III. *Gens* veut au féminin les adjectifs

qui le précèdent et au masculin ceux qui le suivent : *de bonnes gens, des gens charmants.*

Pluriel des noms propres.

239. IV. Les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel : *les deux Racine furent poètes ; les Lamoignon ont occupé les premières charges dans la magistrature.*

240. *Exception.* Les noms propres deviennent des noms communs, et alors prennent la marque du pluriel, quand ils sont employés pour désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom : *la France a eu ses Césars et ses Pompées, c'est-à-dire de grands capitaines comme César et Pompée.*

Un coup d'œil de Louis enfantait des *Corneilles.*

(DELILLE.)

C'est-à-dire de grands poètes comme *Corneille.*

Pluriel des substantifs empruntés des langues étrangères.

241. V. Les substantifs empruntés des langues étrangères prennent une *s* au pluriel ; tels sont : *des agendas, des alibis, des alinéas, des erratas, des duos, des solos, des déficits, etc.*

EXCEPTE : 1) Des *alleluia, des amen, des ave, des credo, des pater, des maximum, des minimum,* que l'Académie écrit invariables.

2) Les substantifs étrangers formés de deux ou plusieurs mots liés par le trait d'union : *des post-scriptum, des intolio, des in-octavo, des in-quarto, des mezzo-terminé, des ecce-homo, des ex-voto, des fac-simile, des fortissimo-piano, des auto-da-fé.*

Pluriel des substantifs composés.

242. On appelle *substantifs composés* des substantifs formés de plusieurs mots joints ensemble par un trait d'union : tels sont : *chef-d'œuvre, avant-coureur, contre-coup, etc.*

243. 1) *Règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : une *basse-taille*, des *basses-tailles* ; un *plain-chant*, des *plain-chants*.

244. 2) *Règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : un *chef-lieu*, des *chefs-lieux* ; un *chou-fleur*, des *chou-fleurs*.

245. 3) *Règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel : un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre* ; un *ciel-de-lit*, des

ciels-de-lit.

246. 4) *Règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, ou à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend la marque du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée. Ainsi on écrira avec une *s* au pluriel : des *avant-coureurs* (des *coureurs* qui vont *en avant*), des *arrière-saisons* (des *saisons* qui sont *en arrière*). Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée : des *serre-tête* (des bonnets qui serrent la tête) ; des *veille-matin* (des horloges qui réveillent le matin).

247. *Remarque.* On écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel :

Un ou des { essuie-mains (ce qui essuie les mains).
 { porte-mouchettes (ce qui porte les mouchettes).
 { cure-dents (ce qui cure les dents)

parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée.

248 5° Règle. Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbes, prépositions, adverbés*, aucune de ses parties ne prend la marque du pluriel : *des pour-boire, des passe-passe, des pince-sans-rire*.

ARTICLE.

249. Lorsqu'un substantif est pris dans un sens *partitif*, c'est-à-dire désigne une partie des personnes ou des choses dont on parle, comme dans ces phrases : *donnez-moi du pain, je bois de la bière, il a reçu des lettres*, on supprime l'article, et, au lieu de *du, de la, des*, on emploie simplement la préposition *de*, si ce substantif partitif est précédé d'un adjectif : *donnez-moi DE bon pain, je bois d'excellente bière, il a reçu DE charmantes lettres*.

250. On répète l'article 1) devant chaque substantif :

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.
Ainsi, on ne dira pas : *les officiers et soldats*, mais on dira : *les officiers et les soldats*.

2) Devant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : *le vieux et le jeune soldat*. Le même soldat ne pouvant être jeune et vieux, c'est comme s'il y avait : *le jeune soldat et le vieux soldat*. Il y a deux substantifs, il doit y avoir deux articles. Mais on dirait : *le vieux et brave soldat*, attendu qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave. Il n'y a qu'un substantif, un seul article suffit.

ADJECTIF QUALIFICATIF.

251. I. L'adjectif, comme nous l'avons dit n° 60, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie, substantif ou pronom : *un homme prudent, une*

femme vertueuse, des enfants intelligents, des fleurs odorantes. — Il est bon, elle est douce, ils sont actifs, elles sont studieuses.

252 II. L'adjectif qualifiant deux ou plusieurs substantifs ou pronoms se met au pluriel, et prend le genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont masculins; le genre féminin, s'ils sont féminin, et le genre masculin si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres: *le riche et le pauvre sont égaux devant Dieu; la vertu et la science sont précieuses; le père et la mère contents de leurs enfants. — L'un et l'autre sont indulgents; celle-ci et celle-la sont vives; lui et elle sont enclins à la jalousie*

253. III. *Exception.* Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé,* sont invariables quand ils sont placés avant le substantif: *nu-tête, une demi-heure, excepté ces personnes, -supposé ces faits;* mais on dirait avec accord:

tête nue, une heure et demie, ces personnes exceptées, ces faits supposés, par la raison que l'adjectif est placé après le substantif.

254 IV. *Demi,* accompagnant un substantif pluriel, ne prend jamais *is* marque de ce nombre, attendu que dans ce cas il qualifie toujours un substantif singulier: *Deux heures et demie, trois mètres et demi;* c'est comme s'il y avait: *Deux heures et (une heure) demie, trois mètres et (un mètre) demi.*

255. V. L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le substantif: *la feu-reine, votre feu-mère;* mais on dirait sans accord: *feu-la-reine, feu-votre-mère,* attendu que l'adjectif *feu* est séparé de son substantif par *la, votre.*

ADJECTIF DETERMINATIF.

256. I. *Vingt et cent* prennent une *s* quand ils sont employés au pluriel, c'est-à-dire multipliés par un nombre: *quatre-vingts soldats, trois cents chevaux;*

ils étaient quatre-vingts ; nous étions quatre cents.

Excepté quand ils sont suivis d'un adjectif numéral :
quatre-vingt dix soldats, trois cent cinquante chevaux.

257. II. Mille s'écrit de trois manières :

Mil pour la date des années : *l'Amérique a été découverte en l'an mil quatre cent quatre-vingt-douze.*

Mille pour exprimer le nombre dix fois cent : *nos troupes firent cinq mille prisonniers.*

Dans ces deux cas, il rejette toujours la marque du pluriel.

Mille, avec une *s* au pluriel, pour représenter une mesure de chemin, et alors il est substantif commun : *trois milles d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France.*

258. III. Lorsqu'il s'agit des choses, au lieu des adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur leurs*, on emploie l'article et le pronom *en*, lorsque ces derniers mots

peuvent entrer dans la phrase sans en altérer le sens. Ainsi l'on dira en parlant d'un fleuve : *les rives en sont charmantes* ; et, en parlant des sciences : *j'en aime l'étude* ; et non pas : *ses rives sont charmantes, j'aime leur étude*. Mais on dira : *ce fleuve a sa source en Bourgogne, les sciences ont leurs difficultés*, parce qu'ici on saurait remplacer les adjectifs possessifs *sa, leurs*, par l'article et le pronom *en*.

259. IV. *Même* est adjectif ou adverbe :

260. *Même* est adjectif et s'accorde : 1) Quand il précède le substantif : *ils ont les mêmes défauts* ; 2) quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *les dieux eux-mêmes devinrent jaloux des bergers.* (Fen.)

Ces murs *memes*, seigneur, peuvent avoir des yeux.

(RACINE.)

261. *Même* est adverbe et invariable : 1) Quand il qualifie un verbe : *exempts de maux réels, les hommes*

s'en forment même de chimériques. (Mass.)

2) Quand il est après deux ou plusieurs substantifs : *les animaux, les plantes même étaient au nombre des divinités égyptiennes.*

262. V. Quelque s'écrit de trois manières :

263. 1) Suivi d'un verbe, il se met en deux mots (*quel que*) ; et alors *quel*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable : *quel que soit votre mérite, quelle que soit votre réputation, quels que soient vos succès, quelles que soient vos connaissances.*

264. 2) Suivi d'un substantif, il s'écrit en un mot (*quelque*) ; il est adjectif et s'accorde en nombre avec ce substantif : *quelque capacité, quelques talents que vous ayez, soyez modestes.*

265. 3) Suivi d'un qualificatif (soit adjectif, soit participe, soit adverbe), *quelque* s'écrit également en un

mot ; mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : *quelque puissants qu'ils soient ; quelque considérés que nous soyons ; quelque adroitement qu'ils s'y prennent.* (Acad.)

266. VI. Tout est adjectif ou adverbe :

267. *Tout* adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : *toute âme ambitieuse est incapable de règles.* (Boss.)
Nous sommes tous sujets à la mort.

268. *Tout*, adverbe, signifie *tout-à-fait, quelque*, et reste invariable : *elle est tout étonnée, tout aimable qu'elle est, tout spirituels qu'ils sont.*

269. *Exception.* *Tout* quelque adverbe, varie quand l'adjectif qui suit est féminin, et commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elle est toute stupéfaite, toute spirituelle qu'elle est, toutes hardies qu'elles sont.*

270. Les adjectifs déterminatifs, comme l'article, se

répètent : 1) Devant chaque substantif : ces *officiers et ces soldats* ; ses *oncles et ses tantes* ; votre *père et votre mère* ; d'où il suit qu'on ne doit pas dire : ces *officiers et soldats* ; ses *oncles et tantes* ; vos *père et mère* ; 2) devant deux adjectifs unis par *et*, quand ces adjectifs ne qualifient pas le même substantif : ces *grandes et ces petites maisons* ; vos *bonnes et vos mauvaises actions* ; c'est comme s'il y avait : ces *grandes maisons et ces petites maisons* ; vos *bonnes actions et vos mauvaises actions* ; d'où il résulte qu'on ne doit pas dire : vos *bonnes et vos belles actions* ; ces *grandes et ces jolies maisons*, les mêmes actions étant bonnes et belles ; les mêmes maisons étant grandes et jolies.

PRONOMS.

271. 1. Les pronoms personnels employés comme *subjects* se placent ordinairement avant le verbe :

J'inventai des couleurs, j'armai la calomnie.

J'interessai sa gloire : il trembla pour sa vie.

272. *Exception.* Lorsqu'on interroge, ces pronoms se placent après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés :

Où suis-je ? qu'ai-je fait ? que dois-je faire encore ?

283. Cette exception donne lieu à trois remarques :

274. 1) *Remarque.* L'e muet qui termine le verbe se change en *é ferme* devant le pronom *je* : *aime-je, eussé-je, dusse-je.*

285. 2) *Remarque.* Le pronom *je* ne doit point se placer après le verbe, quand cette manière d'interroger a quelque chose de dur et de désagréable ; ce qui a lieu au présent de l'indicatif, lorsque le verbe n'a qu'une syllabe à la première personne du singulier de ce temps ; ne dites pas : *rende-je ? cours-je ? sens-*

je ? etc. On donne alors un autre ton à la phrase, et l'on dit : *est-ce que je rends ? est-ce que je cours ?* Cependant l'usage autorise : *dis-je ? vais-je ? fais-je ? ai-je ? suis-je ? dois-je ?*

276. 3) *Remarque.* Quand le verbe qui précède *il, elle, on,* finit par une voyelle, on place entre le verbe et le pronom un *t* qu'on appelle euphonique, c'est-à-dire qui adoucit le son, et qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : *aime-t-il ? viendra-t-elle ? donne-t-on ?*

277. II. Les pronoms personnels employés comme compléments se placent également avant le verbe :

Les ennemis des Juifs *m'ont trahi, m'ont trompé.*
(Racine.)

278. *Exception.* Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le complément s'énonce après le verbe : *Pends-toi, brave Crillon, on a vaincu sans toi.*

279. Quand le verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct, l'autre indirect, le complément direct s'énonce le premier : *donnez-LE-moi, prêtez-LE-lui, cédez-LES-nous.*

280. III. Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier ; il se dit des personnes et des choses ; mais, appliqué aux personnes, il ne s'emploie qu'avec une expression vague, comme : *on chacun, personne, quiconque, etc. : on doit rarement parler de soi ; quiconque rapporte tout à soi n'a pas beaucoup d'amis.* (Acad.)

281. IV. Le pronom *le,* qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres, peut représenter un substantif ou un adjectif.

282. Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement, le pronom *le* s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement :

Etes-vous madame de Genlis?—Je ne *la* suis pas.
Etes-vous la mère de cet enfant?—Je *la* suis.
Etes-vous les ministres du roi?—Nous *les* sommes.
Etes-vous la malade?—Je *la* suis.
Etes-vous les mariés?—Nous *les* sommes.

283. Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, le pronom est invariable, c'est-à-dire qu'alors on emploie toujours *le* :

Madame, êtes-vous malade?—Je *le* suis.
Mesieurs, êtes-vous mariés?—Nous *le* sommes.
Etes-vous ministres?—Nous *le* sommes.
Etes-vous mère?—Je *le* suis.

284. V. *Celui-ci, celle-ci, ceci*, opposés à *celui-la, celle-la, cela*, designent les objets les plus proches, et *celui-la, celle-la, cela*, les objets les plus éloignés : *voici deux livres : prenez celui-ci* (le plus proche) ; *je garderai celui-la* (le plus éloigné).

285. Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant les plus proches, se représentent par *celui-ci*,

ceux-ci ; ceux au contraire dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se designent par *celui-la, ceux-là* : *le corps périt, et l'âme est immortelle ; cependant on néglige celle-ci, et tous les soins sont pour celui-la.*

286. VI. Le pronom relatif prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *moi qui suis estimé, vous qui êtes estimé, lui qui est estimé, elle qui est estimée nous qui sommes estimés*, etc. Ainsi Molière n'aurait pas du dire :

Ce n'est pas moi qui *se* ferait prier.

Qui, ayant pour antécédent *moi*, equivaut à *je*, et de même qu'il aurait dit : *je me ferais prier*, il devait dire : *qui me ferais prier*.

287. VII. *Qui*, complément d'une preposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *les grands écrivains à qui la France doit*

son éclat ; rochers a qui je me plains ; ne dites donc pas : les sciences a qui je m'applique ; mais dites : auxquelles je m'applique.

288. VIII. *Dont* marque la relation : la personne dont je parle ; l'affaire dont il s'agit. — *D'où* exprime une idée d'extraction, de sortie : la carrière *D'où l'on tire ces pierres ; la ville d'où il est parti.*

289. IX. Au lieu de *on*, il faut employer *l'on*, pour éviter certaines consonances desagréables qui ont lieu après *et*, *si*, *ou* : et *l'on dit*, si *l'on voit*, ou *l'on verra*. Cependant on doit faire usage de *on* et non de *l'on* devant *le*, *la*, *les*, *lui* : et on le *dit*, si on la *voit*, ou on le *verra*, pour éviter la répétition desagréable de l'articulation *l*.

290. X. *Chacun*, précède d'un pluriel, prend après lui, tantôt *leur*, *leurs*, et tantôt *son*, *sa*, *ses*.

291. *Chacun* prend *leur*, *leurs*, lorsqu'il précède le

complément direct :

Ils ont donné, *chacun*, *leur* avis.

Ils ont apporté, *chacun*, *leurs* offrandes.

292. *Chacun* prend *son*, *sa*, *ses*, quand il est après le complément direct, ou que le verbe n'a pas de complément de cette nature :

Ils ont apporté leurs offrandes, *chacun* selon *ses* moyens.
Les deux rois se sont retirés, *chacun* dans *sa* tente.
Ils ont opiné, *chacun* à son tour.

293. XI *Personne* est pronom indéfini et substantif.

294. *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague ; il s'emploie sans article ni aucun adjectif déterminatif ; il signifie *aucune personne, qui que ce soit*, et est masculin :

Personne n'est assez sot pour le croire.
Il n'y a *personne* qui n'en soit fâché.

295. *Personne*, substantif, a un sens déterminé ; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin :

Quelle est la *personne* assez *sotte* pour le croire ?
Il n'y a pas une *personne* qui n'en soit *fâchée*.

296. XII. *L'un et l'autre, les uns et les autres,* éveillent simplement une idée de pluralité ; *l'un l'autre, les uns les autres,* expriment une idée de réciprocity. Ainsi l'on dira de Racine et de Boileau : *l'un et l'autre furent de grands poètes ; ils s'estimaient l'un l'autre, c'est à-dire réciproquement.*

DU VERBE.

Accord du verbe.

297. I. Le verbe (comme il a été dit au n°213) s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *je cultive les lettres ; nous plaignons les malheureux ; les richesses éblouissent les hommes.*

298. II. Quand le sujet se compose de deux ou de plusieurs substantifs ou pronoms du nombre singulier, le verbe se met au pluriel : *sa douceur et sa*

bonté me charment ; celle-ci et celle-la me plaisent.

299. III. Lorsque les mots qui forment le sujet sont de différentes personnes, le verbe se met également au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité : la première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième : *toi et moi sortirons ; toi et lui sortirez.*

Penelope et moi avons perdu l'espérance de le revoir. (Fen.)

300. IV. Tout verbe qui a pour sujet un collectif s'accorde avec ce collectif s'il est général : *l'infinité des perfections de Dieu m'accable ; la totalité des enfants sacrifie l'avenir au présent ; et avec le substantif qui suit le collectif, si celui-ci est partitif : *une foule de nymphes étaient assises auprès de Calypso ; une foule de barbares désolèrent le pays.**

301. Remarque. Le collectif general exprime la collection entiere des individus ou des objets dont on parle : *la totalite des hommes, la pluralite des voix*, le collectif partitif n'en designe qu'une partie, qu'un certain nombre : *une multitude d'hommes, une quantite de livres*. Le collectif partitif est toujours precede de *un, une*, excepte *la plupart*, qui prend l'article : *la plupart des enfants sont legers*.

302. V. Le verbe être precede de *ce* se met au pluriel lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel : *ce sont les vices qui degradent l'homme ; ce sont eux qui le rendent malheureux*. On dira donc avec le verbe être au singulier : *c'est le travail et l'application ; c'est nous qui....., c'est vous qui.....*, parce qu'aucun de ces mots *le travail, l'application, nous, vous*, ne forme une troisième personne du pluriel.

Complement du verbe.

303. VI. Un verbe ne doit pas avoir deux complements indirects pour exprimer le même rapport ;

il ne faut donc pas dire : *c'est a vous a qui je parle ; c'est de vous dont il s'agit ; c'est pour vous pour qui il travaille*. Dans la première phrase, le verbe *je parle* a deux complements indirects : *a vous a qui* ; dans la seconde, le verbe *il s'agit* a deux complements indirects : *de vous, dont* ; enfin dans la troisième, le verbe *il travaille* a également deux complements indirects : *pour vous, pour qui*. Un seul de ces complements suffit au verbe : *je parle a vous ; il s'agit de vous ; il travaille pour vous*. Le second complement, entierement superflu, doit être remplacé par la conjonction *que* destinée à lier les deux membres de phrases : *c'est a vous que je parle ; c'est de vous qu'il s'agit ; c'est pour vous qu'il travaille*.

304. VII. Quand deux verbes ne veulent pas le même complement, c'est-à-dire quand l'un veut

un complément direct et l'autre un complément indirect, il faut donner à chacun le complément qui lui convient : *il attaqua la ville, et s'en empara.* *Il attaqua et s'empara de la ville* serait incorrect ; car *de la ville*, complément indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un complément direct.

305. VII. La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *un grand nombre de vaisseaux entrent dans ce port, et en sortent*, et non pas : *entrent et sortent de ce port*, attendu qu'on dit : *entrer dans* et *sortir de*, et que la préposition *de*, qui convient au verbe *sortir*, ne saurait convenir au verbe *entrer*, qui demande la préposition *dans*.

Emploi de certains temps de l'indicatif.

306. IX. Au lieu de l'imparfait de l'indicatif, il faut employer le présent : pour exprimer une chose qui a lieu dans tous les temps : *je vous ai dit que la sagesse vaut mieux que l'éloquence*, et non *valait*, la chose étant toujours vraie.

307. X. Le *passé indéfini* désigne un temps passé, soit entièrement écoulé : *j'ai reçu une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier* ; soit qu'il en reste encore quelque portion à s'écouler : *j'ai reçu une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui*.

308. XI. Le *passé défini* ne se dit que d'un temps complètement écoulé, et éloigné au moins d'un jour de l'instant où l'on parle. Ainsi l'on ne dira pas : *je reçus une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui* ; car on est encore dans le temps dont il s'agit.

Emploi du subjonctif.

309. XII. Le subjonctif étant le mode du doute, de l'indécision, on doit employer ce mode.

310. 1) Après les verbes qui expriment une idée de doute, de désir, de crainte, de volonté, de commandement :

Je doute
Je desire
Je veux
J'ordonne } que vous *fassiez* votre devoir.

311. 2) Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation ;

Je ne crois pas
Croyez-vous } qu'il *vienne*.

312. 3) Après un grand nombre de verbes impersonnels ou employés unipersonnellement :

Il faut
Il convient
Il est juste } qu'il *fasse* des progrès.

313. 4) Après *quel que*, *quelque... que*, *quoi que*, *quoique* : *quelle que* soit votre instruction ; *quelque riche que* vous soyez ; *quoi que* vous disiez

304 5) Après certaines locutions conjonctives comme *afin que*, *a moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, etc. : *afin que* vous réussissiez ; *a moins que* vous n'étudiez ; *bien qu'il* se conduise sagement.

Emploi des temps du subjonctif.

315. XIII. Après le présent de l'indicatif et le futur, on emploie le *présent* ou le *passé* du subjonctif : le *présent* pour marquer un temps présent ou futur, et le *passé* pour exprimer un temps passé :

Je doute
Je douterai } que vous *venez* maintenant, demain.

Je doute
Je douterai } que vous *soyez* venu hier,

316. XIV. Après l'imparfait, le plus-que-parfait, les passes et les conditionnels, on emploie l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif : l'imparfait pour exprimer un présent ou un futur, et le plus-que-parfait pour marquer un passé :

Je doutais	}	que vous <i>viussiez</i> aujourd'hui, demain.
Je doutai		
J'ai douté		
Je douterais		
J'aurais douté		
J'avais douté		

Je doutais	}	que vous <i>fussiez</i> venu la semaine passée.
Je doutai		
J'ai douté		
Je douterais		
J'aurais douté		
J'avais douté		

DU PARTICIPE.

Du participe présent. — De l'adjectif verbal.

317. Il ne faut pas confondre le participe présent, qui est toujours invariable, avec l'adjectif verbal,

qui est également terminé en *ant*, mais qui varie selon le genre et le nombre du mot qu'il qualifie.

318. Le participe présent exprime l'action ; il peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, et est toujours invariable : *c'est un homme d'un bon caractère, obligeant ses amis ; — les personnes aimant tout le monde, n'aiment ordinairement personne. On peut dire : qui oblige ses amis, qui aiment tout le monde.*

319. L'adjectif verbal marque l'état ; il peut se construire avec un des temps du verbe être, et s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie : *ce sont des hommes obligeants ; les personnes aimantes ont plus de jouissances que les autres. On peut dire : ce sont des hommes qui sont obligeants ; les personnes qui sont aimantes.*

Du participe passé.

330. I Règle. Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie :

Que de remparts *détruits*, que de villes *forcées* ;
Que de moissons de gloire en courant *agassées* ! (Boileau.)

321. II. Règle. Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe :

Le fer est *émoussé*, les buchers sont *eteints*,
La vertu obscure est souvent *meprisée*. (Massillon.)

322. III. Règle. Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct, quand il en est précédé, et reste invariable quand le complément direct est placé après le participe, ou qu'il n'y en a pas. Ainsi l'on écrira avec accord :

Voici la lettre *que j'ai reçue*.

Voici les lettres *que j'ai reçues*.

Où est ton livre?—Je *l'ai perdu*.

Où est ta plume?—Je *l'ai perdue*.

Où sont tes livres?—Je *les ai perdus*.

Il *m'a félicité*.

Il *nous a félicités*.

Mon fils, nous *t'avons récompensé*.

Mes fils, je *vous ai récompensés*.

Quelle peine j'ai éprouvée !

Que de désagréments il m'a causés.

Combien de livres avez-vous lus ?

parce que les participes *reçue, reçues ; perdu, perdue, perdus ; félicité, félicités ; récompensé, récompensés ; éprouvée, causés, lus*, sont précédés de leurs compléments directs *que, le, la, les, me, nous, te*, etc.

323. On voit par ces exemples que le complément direct placé avant le participe est toujours exprimé par un des pronoms *que, le, la, les, me, nous, te, vous, se*, ou par un substantif précédé de *quel, que de, combien de*.

Mais on écrira sans accord :

Nous avons reçu votre lettre.

Ils ont perdu leurs livres.

J'ai récompensé mes fils.

parce que les compléments directs *votre lettre, leurs livres, mes fils*, sont placés après le participe.

324. On écrira de même avec le participe invariable :

Nous avons chanté.

Cette armée a péri.

Ils ont répondu à notre attente.

attendu que les participes *chanté, péri, répondu*, n'ont pas de complément direct.

325. IV. Règle. Le participe d'un verbe pronominal suit la même règle que le participe conjugué avec *avoir* ; c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde avec le complément direct quand il en est précédé, et qu'il reste invariable lorsque

le complément direct est après ou qu'il n'y en a pas. Ainsi l'on écrira avec accord :

La lettre qu'ils se sont adressée.

Elles se la sont montrée.

Ils se sont blâmés.

par la raison que les participes *adressée, montrée, blâmés*, sont précédés de leurs compléments directs *que, la, se*. Mais on écrira sans accord :

Ils se sont adressé une lettre.

Ils se sont montré leurs livres.

parce que les participes *adresse, montre*, sont suivis de leurs compléments directs *une lettre, leurs livres*.

On écrira de même avec le participe invariable :

Nous nous sommes succédé.

Ils se sont écrit.

attendu que les participes *succédé, écrit* n'ont pas de complément direct. En effet, c'est comme s'il y avait : *nous avons succédé à nous ; ils ont écrit à eux*.

Remarque sur l'emploi de certains participes.

326. I. *Remarque.* Le participe d'un verbe *uni-*
personnel est toujours invariable :

Il est *arrivé* de grands malheurs.

Il s'est *glissé* une erreur.

Les mauvais temps qu'il y a *eu*.

Les chaleurs qu'il a *fait*.

327. II. *Remarque.* Le participe entre deux *que*
est toujours invariable :

Les réponses *que* j'avais prévu *qu'on* vous ferait

Les embarras *que* j'ai su *que* vous aviez.

328. III. *Remarque.* Le participe est invariable
quand il a pour complément direct *l'* représentant
un membre de phrase :

Cette lettre est plus intéressante que je ne l'avais *cru*.

L'affaire fut moins sérieuse que je ne l'avais *pense*,

Cette perfidie a eu lieu comme je l'avais *supposé*.

La famine arriva ainsi que Joseph l'avait *prédit*.

C'est comme s'il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n'avais
cru qu'elle était intéressante.

L'affaire fut moins sérieuse que je n'avais *pense*
qu'elle serait sérieuse.

Cette perfidie a eu lieu comme j'avais *supposé*
qu'elle aurait lieu.

La famine arriva ainsi que Joseph avait *prédit*
qu'elle arriverait.

339. IV. *Remarque.* Le participe suivi immédiate-
ment d'un infinitif s'accorde quand il a pour com-
plément direct le pronom ou le substantif que pre-
cède, et il reste invariable, si, au contraire, il a
pour complément direct l'infinitif qui suit :

Cette femme chante bien, je l'ai *entendus* chanter.

Que de soldats j'ai *vus* périr !

J'ai entendu qui ? elle *chanter*. J'ai vu qui ?
des soldats *périr*. *La* (pour elle) et *que de soldats*
sont les compléments directs des participes *entendus*,

vus. et comme ils précèdent ces participes, accord

Cette romance est charmante, je l'ai *entendu* chanter.
Que de soldats j'ai *vu* tuer !

J'ai entendu quoi ? chanter *elle* (la romance). J'ai
vu quoi ? tuer *des soldats*. Chanter, tuer sont les
compléments directs des participes *entendu*, *vu* et co-
mme ces compléments sont placés après, point d'accord

330. On reconnaît mécaniquement que le participe
est précédé de son complément direct quand l'infinitif
peut se changer en participe présent, et qu'il a
pour complément direct l'infinitif, lorsque ce change-
ment ne peut avoir lieu

Je les ai *vus* repousser les ennemis.

Il nous a *entendus* blâmer son imprudence.

Ils se sont *vus* déperir.

On peut dire : je les ai *vus* repoussant les enne-
mis ; il nous a *entendus* blâmant son imprudence ;
ils se sont *vus* déperissant : accord avec les pronoms

les, *nous*, *se*, compléments directs du participe.

Je les ai *vu* repousser par les ennemis.

Il nous a *entendu* blâmer à cause de notre imprudence.

Ils se sont *vu* maltraiter.

On ne peut dire : je les ai *vus* repoussant par
les ennemis ; il nous a *entendus* blâmant à cause
de notre imprudence ; ils se sont *vus* maltraitant ;
point d'accord, l'infinitif étant le complément direct
du participe.

331 V. Remarque. Lorsqu'il y a une préposition
entre le participe et l'infinitif suivant, le participe
peut avoir pour complément direct le pronom qui
précède ou l'infinitif qui suit : dans le premier cas,
accord ; dans le second, point d'accord. Ainsi l'on
écrira avec le participe variable :

Il nous a *pris* de lui écrire.

Ils se sont *proposés* pour l'accompagner.

Il a *prié* qui de lui écrire ? nous ; ils ont

propose qui pour l'accompagner? *se, eux. Nous, se* sont donc les compléments directs des participes *pr-ies, proposez*, et comme ils les précèdent, accord.

Il nous a *recommandé* de lui écrire.

Ils se sont *proposez* de l'accompagner.

Il nous a *recommandé* *quoi?* de lui écrire; ils ont *proposez* à eux *quoi?* de l'accompagner. Les infinitifs de *lui écrire, de l'accompagner*, sont les compléments directs des participes *recommandé, proposé*, et comme ils sont après, point d'accord.

332. VI. *Remarque.* *Le peu* a deux significations: ou il signifie une *petite quantité*, ou il veut dire *le manque*: dans le premier cas, accord; dans le second, point d'accord. Ainsi l'on dira avec le participe variable: *le peu d'instruction qu'il a reçue l'a mis en état de remplir cette place*; et avec le participe invariable: *le peu d'instruction qu'il a eu le fait tomber dans mille*

erreurs. Dans le premier exemple, *le peu* signifie une petite quantité; c'est parce qu'il a reçu de l'instruction qu'il est devenu propre à cette place. Dans le second, au contraire, *le peu* signifie le manque; car sans le défaut d'instruction, il ne tomberait pas dans mille erreurs.

DE L'ADVERBE.

333. I. *Dessus, dessous, dedans, dehors*, étant ad-
verbes, ne veulent pas de complément. Ainsi ne dites pas: *dessus la terre, dessous le ciel*; dites: *sur la terre, sous le ciel.*

334. II. *Autour, auparavant, davantage*, pour le même motif rejettent également tout complément. Ne dites donc pas: *autour de la table; auparavant de venir, auparavant que vous parliez; il a davantage de fortune, il en a davantage que vous*; dites: *autour de la table; avant de venir, avant que vous*

partiez ; il a plus de fortune, il en a plus que vous.

335. III. *Plus tôt* a rapport au temps, et a pour opposé *plus tard* : il partira plus tôt — *Plutôt* exprime une idée de préférence : de ces deux objets prenez plutôt celui-ci.

336. IV. *De suite*, successivement, sans interruption : il ne saurait dire deux mots de suite. (Acad.) — *Tout de suite*, sur-le-champ ; les enfants doivent obéir tout de suite.

DE LA PREPOSITION.

337. I. *Au travers* veut *de*, *a travers* demande un complément direct : au travers d'un buisson, a travers les champs. (Acad.)

338. II. *Voici* a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui précède :

Voici trois médecins qui ne se trompent pas :
Gaîté, doux exercice et modeste repas.

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions, voilà la véritable grandeur. (Massillon.)

339. III. *Près de*, locution prépositive, signifie sur le point de : les beaux jours sont près de venir. (Acad.) — *Prêt a*, adjectif, veut dire dispose a : Hippolyte était prêt a partir. (Rac.)

DE LA CONJONCTION.

340. I. *Si* est conjonction ou adverbe ; *si* est conjonction quand il exprime une condition ou marque le doute : si vous venez, vous me feriez plaisir ; je ne sais si vous avez raison. — *Si* est adverbe quand il signifie tellement, a un si haut degré : si Dieu n'était pas si bon, que deviendraient les pécheurs ?

341. II. *Parce que* (en deux mots) signifie attendu que : je viendrai, parce que vous le desirez. — *Par ce que* (en trois mots) veut dire par la chose que,

ou par les choses que : par ce qu'on voit tous les jours, il est facile de comprendre combien le mauvais exemple est pernicieux.

342. III. Quoique (en un mot) signifie bien que : quoique vous soyez instruit, soyez modeste. — Quoi que (en deux mots) veut dire quelque chose que : quoi que vous lui disiez, il ne vous écouterait pas.

343. IV. Quand. conjonction, signifie lorsque, à que le époque ? Venez quand vous aurez fini. quand partez-vous ?

344. Quant, préposition, a le sens de à l'égard de, et est toujours suivi de la préposition à : quant à cette affaire, je m'en inquiète peu. (Acad.)

345. V. La conjonction que sert à unir deux verbes l'un à l'autre : je crois que l'âme est immortelle ; ou les deux termes d'une comparaison :

Demosthène était plus éloquent que brave.

346. VI. Elle sert encore à éviter la répétition de certaines conjonctions, comme : quand, lorsque, si, quoique, comme, etc. : quand on est riche, et qu'on est généreux, on ne manque pas d'amis ; — si vous avez des amis, et que vous desiriez les conserver, prouvez-leur votre amitié. Dans le premier exemple, que remplace quand, et si dans le second.

DE L'INTERJECTION.

347. I. Les interjections qu'en emploie le plus fréquemment sont : ah ! ha ! oh ! ho ! eh ! he !

348. II. Ah ! exprime la douleur, la joie : ah ! quel bonheur ! ah ! que je souffre ! — Ha ! marque la surprise : ha ! vous voilà !

349. III. Oh ! sert à exprimer la surprise ou l'affirmation : oh ! je croyais le contraire. Oh ! pour le coup je vous tiens. — Ho ! sert à appeler : ho !

venez ici.

350. IV. *Eh!* peint la douleur, exprime la
plainte: *eh!* qui n'a pas pleuré quelque perte cr-
uelle! (Delille.) — *He!* s'emploie pour appeler, pour
avertir: *he!* venez donc. *He!* que dites-vous?

FIN.



發兌

日本橋元四日市

和泉屋半兵衛

同	法朗西會話篇	同	法朗西文典前編
譯解		字類	
同	小林先生藏板	同	柳河先生藏板
一冊	一冊	一冊	二冊

